BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 32

DU 22 AVRIL 2020

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.
L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.
La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Bureau Exécutif
Par Visioconférence à 18h00

Réunion du : Mercredi 22 Avril 2020

Présents : M. MENJAUD (Président), Mme TETON. MM. GOMEZ - GUIZZARDI

Excusés : Mme LAURENCOT - MM. GILLES -PASCAL – AUBERT – HERBERT (Président d'Honneur)

Assiste à la séance : M. SALIH (Directeur Administratif)

-ASSEMBLEE GENERALE

Pour faire suite à la crise sanitaire sans précédent, nous informons l'ensemble des clubs que L'Assemblée Générale d'été programmée le Samedi 27 Juin 2020 à MAILLANE **est annulée**
Il n'y aura pas d'assemblée Générale d'été en fin de saison.

-ELECTIONS

Les élections au sein de la FFF se dérouleront le **13 mars 2021**. Celles du football amateur de septembre au **31 janvier 2021**.
Afin de répondre aux difficultés de calendrier posées par l'épidémie de coronavirus, le comité exécutif de la FFF a décidé de décaler les élections au sein des districts, des ligues et de la FFF, initialement prévues de juin à décembre 2020.
Les élections pour la FFF et la Haute Autorité du Football, qui devaient initialement avoir lieu le 12 décembre prochain à Paris, ont ainsi été reportées au **13 mars 2021**. Celles des 91 districts, initialement prévues à partir de **juin 2020**, ont été reportées à la rentrée. Les élections au sein des ligues se dérouleront ensuite, dans la limite de la date du **31 janvier 2021** (lire les dates).
Ce report du calendrier électoral de la FFF et du football amateur permettra de garantir le bon déroulement des élections, sur le plan légal et démocratique, du dépôt des listes, des campagnes électorales jusqu'aux votes.
Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, le comité exécutif de la FFF a également décidé l'annulation de l'assemblée fédérale du **6 juin** prochain. L'assemblée fédérale du **12 décembre 2020** est maintenue afin de statuer sur les dossiers sportifs, réglementaires et financiers de la FFF.

Les dates

Le nouveau calendrier des élections pour les districts et les ligues

- Les élections des comités directeurs des **91 districts** qui devaient se dérouler en juin 2020 sont reportées à partir de septembre prochain. Elles devront être organisées avant la date limite du **20 décembre.**
- Les élections des comités directeurs des **22 ligues** qui doivent se dérouler par la suite devront être organisées avant le **31 janvier 2021**.

C'est ainsi que le Bureau Exécutif du District Grand Vaucluse a décidé de fixer l'Assemblée Générale Elective le Vendredi 18/09/2020 à partir de 19h30 (Lieu à déterminer)

-COMMISSIONS

Compte tenu de la crise sanitaire et du report des élections, le Bureau Exécutif décide de proroger toutes les commissions jusqu'à la nouvelle nomination.